



**LEGENDE**

- UA Zone de densité élevée à caractère central et dominant habitat
- UB Zone de densité élevée à dominante habitat
- UCa Zone de densité moyenne à dominante habitat
- UCb
- UCc
- UDa Zone mixte activités-habitat
- UDb
- UDe Zone activité
- UHa Zone à dominante habitat pavillonnaire
- UHb
- UI Zone d'activités industrielles
- UL Zone d'équipements et de loisirs
- N Zone naturelle
- Servitude de localisation pour équipement (scolaire et/ou sportif)
- Emplacement réservé
- Servitude de projet en vue d'élaborer un règlement spécifique Quartier historique à protéger
- Espaces verts protégés
- Secteur d'intérêt paysager
- Alignements commerciaux
- \* A Périmètre de bâti remarquable L.123-1-5-7°
- \* B
- Périmètre «a» situé à proximité des points d'accès aux transports collectifs existants
- Nouveau P.I.G ANTARGAZ, CERAPRO, C.I.M. instauré par l'arrêté préfectoral du 8 septembre 2004
- Zone de maîtrise de l'urbanisation / Zone S3
- Limite communale

**TABLEAU DES EMPLACEMENTS RESERVES**

Ordre	Lieu	Destination	Réf cadastrales	Surface / m²	Bénéficiaire
N°1	Stade Maquin	Implantation d'un collège	AL 404	13 842	Commune
N°2	Parking aérien Mleder	Aménagement d'un terrain multisport	AN 111	813	Commune
N°3	Parcelle derrière la crèche	Equipement public ou espace vert	AN 159	1992	Commune
N°4	69-71, rue Francoeur	Aménagement de voirie – création d'une liaison	AB 173 174 320 321 234 339	170 189 135 25 65 337	Commune
N°5	Angle Duparchy/avenue de Flandres	Aménagement de voirie	AC 207	337	Commune
N°6	Parcelle angle Corse/Duparchy	Réalisation de logements sociaux	AC 238 52 216	2705 1500 250	Commune
N°7	Parcelle 155 Rte de Fleury	Aménagement d'une liaison inter quartier	BK 8	1 410	Commune
N°8	Voie de Compiègne/Av de l'aqueduc	Aménagement de voirie – création d'une liaison		Voie Autoroute A6	Commune
N°9	Sentier des Coudrettes/Rue Duparchy	Aménagement de voirie – création d'une liaison	AH 185 186 187 188 189 345 346 AB 2	408/p 220/p ville 217/p 1193/p ville 354/p 458/p 498/p 592/p	Commune


**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**  
 Département de l'Essonne  
 Chef-lieu de Canton  
 Département de l'Essonne  
**VILLE DE VIRY-CHATILLON**  
**PLU**  
 PLAN LOCAL D'URBANISME  
**PLAN DE ZONAGE**  
 ECHELLE : 1/5000  
 Mésal de Ville  
 Place de la République - BP 43  
 91178 Viry-Chatillon cedex  
 Téléphone : 01 89 12 62 12  
 Télécopie : 01 89 24 12 22  
 www.viry-chatillon.fr  
 CENCI et JACQUOT – URBACONSEIL  
 Juin 2012